

La filière viande bovine ligérienne pèse dans l'économie agricole régionale. La production de gros bovins génère en effet un milliard d'euros de chiffre d'affaires sur 6 milliards pour l'ensemble des Pays de la Loire. Ce niveau d'activité en fait la première région productrice de viande bovine en France avec près de 15 % de la production nationale. Cette production constitue véritablement la toile de fond de l'agriculture ligérienne en concernant 26 000 exploitations détentrices de bovins. Ce bassin de production a en outre permis l'installation d'un puissant complexe d'entreprises d'abattage et de transformation de viande bovine en Pays de la Loire, un des premiers pourvoyeurs d'emplois salariés dans l'industrie agro-alimentaire.

La production de viande bovine évolue cependant dans un contexte dont les composantes sont autant de facteurs qui façonneront la filière viande bovine de demain. L'érosion de la production, l'évolution de la démographie agricole, la pression des importations de l'Union européenne sur les prix intérieurs, l'évolution de la protection douanière du marché communautaire, l'incertitude sur le devenir des politiques de soutiens aux élevages bovins, le renforcement des contraintes réglementaires, le renchérissement des coûts de production, l'évolution des modes de consommation seront autant de défis à relever.

## Les Pays de la Loire : première région française avec 15 % de la production nationale

### Forte orientation laitière en Mayenne et allaitante en Vendée

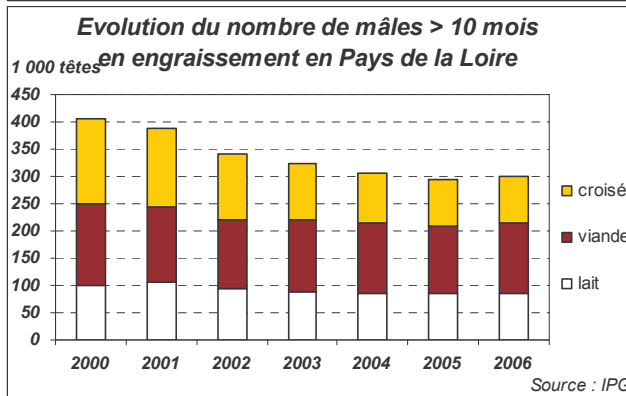
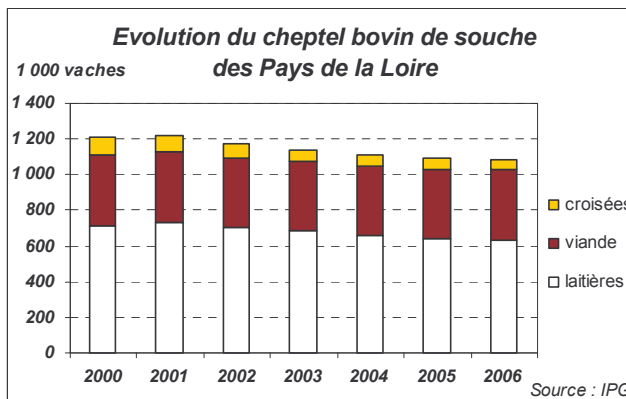
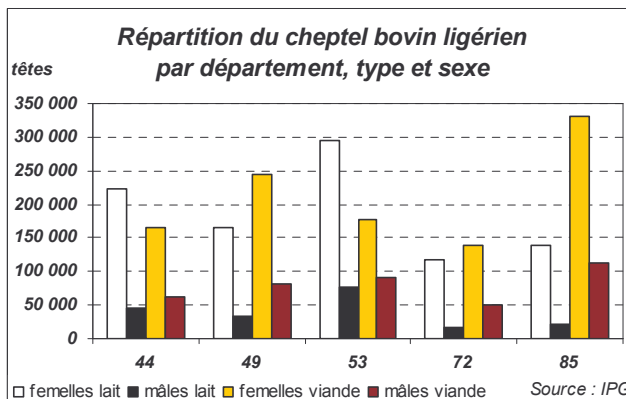
Le cheptel bovin ligérien compte 2,6 millions de têtes (veaux compris), soit 13 % du cheptel national. Le cheptel de souche (les vaches) en représente près de la moitié (48 %) et les bovins mâles de plus de 10 mois environ 10 %. Les veaux et génisses constituent le solde c'est-à-dire un peu plus de 40 %. La répartition du cheptel par type racial et par sexe donne une indication sur l'orientation de l'activité bovine de chacun des départements. On retrouve ainsi la forte orientation laitière de la Mayenne et allaitante de la Vendée. Les autres départements à la fois partagés entre les activités laitière et allaitante ont un profil plus intermédiaire.

### Ralentissement du recul du cheptel souche

Globalement, le cheptel bovin de souche ligérien a connu une forte baisse d'effectifs au cours des 5 dernières années, avec 138 000 vaches présentes en moins (-11,3 %). Cette baisse est surtout imputable au recul important du cheptel laitier et en moindre mesure au repli du nombre de vaches croisées. Seules les vaches de race à viande pure maintiennent leurs effectifs. La composition du cheptel de souche régional n'apparaît pas pour autant bouleversée, surtout si on assimile les vaches croisées aux races à viande. La proportion vaches laitières / vaches allaitantes évolue d'un rapport de 60 % (lait) contre 40% (viande) en 2002, à un rapport de 58 % (lait) contre 42 % (viande).

### Reprise des effectifs de mâles de plus de 10 mois en engraissement en 2006

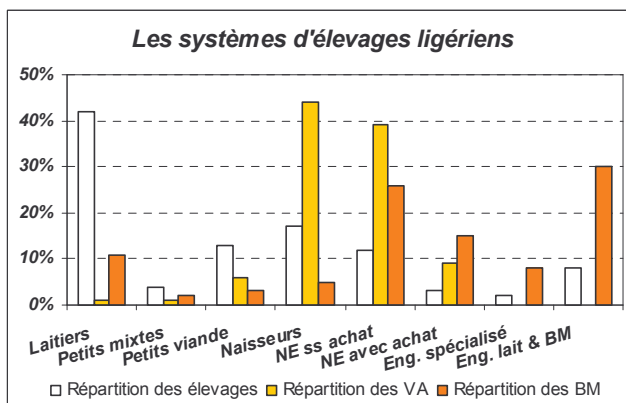
Le nombre de mâles de plus de 10 mois identifiés en élevage dans les Pays de la Loire a baissé de 108 000 unités, (-26 %) entre 2000 et 2006, (contre -11,3 % pour le cheptel de souche). La baisse a même atteint 28 % entre fin 2000 et fin 2005, avant la reprise de 2006 (6 000 animaux de plus malgré le découplage). L'essentiel du recul est imputable aux animaux croisés. Ce recul provoque une bipolarisation de plus en plus nette de la production régionale de viande rouge à partir de mâles de races laitières de plus en plus spécialisées d'une part, et de races à viande de plus en plus pures d'autre part.



### Le nombre d'élevages de bovins recule de 20 % en 6 ans

Selon l'IPG, 26 000 exploitations soumettent leurs bovins à l'identification. La densité des élevages est plus importante dans l'ouest mayennais, dans le nord-est de la Vendée et dans le Choletais. Ils sont par contre plus dispersés et moins nombreux dans les régions de grandes cultures (Sarthe et sud Vendée), ou fortement urbanisées (pourtour des agglomérations nantaise et angevine). Le nombre d'élevages est passé de plus de 32 000 à moins de 26 000 entre 2000 et 2006, soit une baisse de 20,3%. Le rythme de disparition des élevages, de 1000 par an jusqu'en 2005, semble s'être un peu ralenti en 2006 avec seulement 736 élevages en moins. 32 % des vaches allaitantes sont détenues par des éleveurs de plus de 50 ans (35% chez les naisseurs), contre 23 % des bovins mâles et 20 % des quotas laitiers. Le problème du renouvellement des générations concernera d'abord les élevages allaitants.

Les élevages naisseurs et naisseurs-engraisseurs sans achat détiennent plus de 80 % des vaches allaitantes. Les naisseurs-engraisseurs avec ou sans achats détiennent 42 % des bovins mâles de la région, les engraisseurs spécialisés 8 % et les laitiers avec engraissement 30 %. D'après la typologie des systèmes bovins en Pays de la Loire, la réduction du nombre d'élevages entre 1996 et 2004 ne concerne pas tous les systèmes de façon uniforme. Les petits élevages disparaissent beaucoup plus vite. En systèmes viande, le nombre d'élevages a davantage diminué dans les catégories avec achats pour l'engraissement que les autres. En systèmes lait, le nombre d'élevages avec atelier bovins mâles a aussi sensiblement diminué. Au final, seuls deux systèmes ont connu une progression, les systèmes lait avec plus de 200 000 l de référence et les systèmes allaitants naisseurs purs, 2 systèmes sans engraissement de bovins mâles.

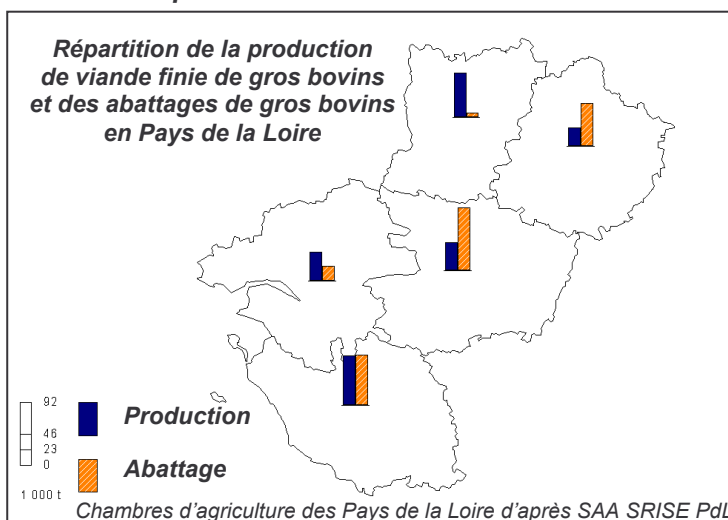


D'après réseaux d'élevage

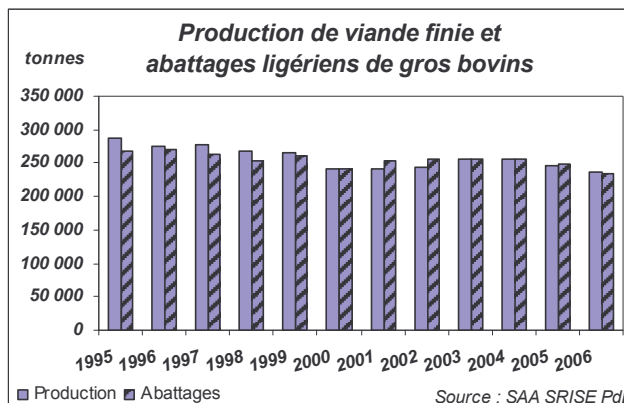
### Nouveau recul de la production de viande de gros bovins depuis 2003

La production de viande de gros bovins en Pays de la Loire est estimée à plus de 237 000 t, issus de l'abattage de 626 000 gros bovins. La Vendée est le 1<sup>er</sup> département producteur de la région avec plus de 67 000 t (28 %). Elle est suivie par la Mayenne (63 000 t ; 26 %).

Près de 55 % de cette viande est fournie par des femelles, principalement par des vaches de réforme (41% de la production). Les mâles fournissent 47 % de la production régionale de viande (108 000 t), essentiellement à partir des jeunes bovins : 222 000 têtes, soit plus du tiers de la production régionale (38 % avec un peu moins de 90 000 t). Les volumes commercialisés sous Label rouge représentent 3% de la production régionale, sous CCP (Certification de conformité) 10 %, et en agriculture biologique 0,5 %



La production ne cesse de diminuer depuis le bon niveau de 2003, perdant 7,5 %, soit presque 20 000 t en 4 ans. Le nombre d'animaux sortis a diminué exactement dans les mêmes proportions, soit 50 000 bovins de moins en 2006 par rapport à 2003. Ce sont surtout les sorties de femelles qui dessinent les tendances de la production de viande par leur variations et surtout des vaches de réforme (-11,4 %). En jeunes bovins, les sorties baissent même de 6 % (inversion de tendance début 2007). Ces évolutions sont tout à fait conformes aux observations faites sur l'évolution récente des effectifs présents. Le cheptel de souche a diminué et les réformes de vaches se font forcément plus rares, d'autant plus rares si un début de recapitalisation du cheptel de souche allaitant se dessine.

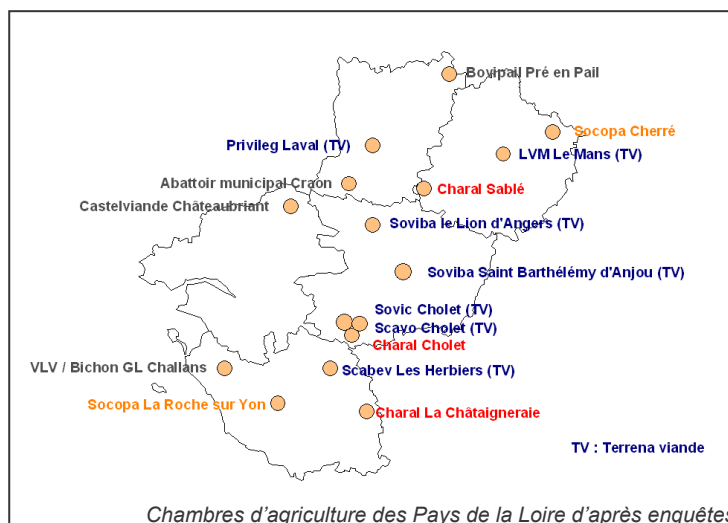


Les principaux acteurs du commerce de gros bovins vivants sont les groupements de producteurs et les négociants seuls ou en lien avec les associations d'éleveurs. Les groupements de producteurs de gros bovins ligériens sont Ter'élevage (Terrena, Gerap, Gibev), Geo, Union set, Cam, Gpbv Cavac, et Covia. Il existe 5 associations d'éleveurs de bovins en Pays de la Loire, une par département.

## Des groupes de l'abattage et de la transformation de dimension nationale

Les abattages de gros bovins sont principalement réalisés dans 3 départements ligériens : le Maine et Loire (36 %), la Vendée (29 %) et la Sarthe (25 %) totalisent 90 % de l'activité. La Vendée réalise 35 % des abattages de jeunes bovins et le Maine et Loire 46 % des abattages de vaches de réforme. Cette distribution est liée à la répartition des sites d'abattage des principaux groupes présents en Pays de la Loire et au profil de leur activité.

Les Pays de la Loire concentrent les 3 principaux groupes français de l'abattage et de la transformation de viande de gros bovins, à savoir Charal, Terrena viande et Socopa. Leurs volumes cumulés représentent 85 % de l'activité d'abattage régionale. Soviba (Le Lion d'Angers, St Barthélémy 49), Privileg (Laval, 53), Scabev (Les Herbiers, 85), Sovic et Scavo (Cholet, 49) appartiennent au groupe coopératif Terrena viande. Socopa également un groupe coopératif, se répartit sur 2 sites : La Roche sur Yon (85) et Cherré (72). Les autres outils Charal (Cholet, 49 ; La Châtaigneraie, 85 ; Sablé sur Sarthe, 72), VLV et Bichon GL (Challans, 85), Castelviande (Châteaubriant, 44), sont des structures privées. Enfin, les abattoirs de Craon (53) et de Pré en Pail (53) sont gérés par les municipalités des communes sur lesquelles ils sont implantés.



Les abattages ligériens de gros bovins s'élèvent à 234 000 t (617 000 têtes) en 2006, soit 18 % des abattages nationaux (28 % en jeunes bovins). L'activité d'abattage ligérienne demeure en tête des régions en tonnage, mais a été rattrapée par la Bretagne en nombre d'animaux abattus. Les vaches de réformes et les jeunes bovins représentent 90 % des abattages ligériens. Ils ont reculé de 6 % en 2006 par rapport à 2005 et de 9 % depuis 2003. Une part des animaux ligériens est abattue dans les régions périphériques notamment à la SVA en Bretagne.

### Les gros bovins élevés dans la région représentent 55 % des abattages ligériens

L'approvisionnement des abattoirs ligériens est principalement issu des Pays de la Loire. Il existe néanmoins des différences d'origine entre les catégories d'animaux :

Types d'animaux	Origine Pays de la Loire	Autre origines
Jeunes bovins	60 %	Basse-Normandie, Poitou-Charentes, Bretagne...
Vaches	55-60 %	Bretagne, Basse-Normandie...
Boeufs	30-35 %	Basse-Normandie...
Génisses	70 %	Basse-Normandie, Poitou-Charentes...

*Source : SAA SRISE PdL et Boviloire*

### Des sites d'abattage relativement spécialisés

L'appartenance de sites d'abattage à un groupe important, qu'il soit privé ou coopératif permet une spécialisation dans l'abattage d'un type d'animal (vache ou jeune bovin) comme Charal par exemple. Il en va de même pour l'activité de transformation qui peut se concentrer sur un site pour des raisons de taille critique et d'économies d'échelle. Soviba constitue ainsi la branche industrielle au sein du groupe Terrena viande par exemple. C'est aussi le cas des sites de Cholet pour Charal et Cherré pour Socopa où sont réalisées les transformations de ces 2 groupes. La spécialisation d'un site dans l'abattage d'animaux haut de gamme explique également l'orientation de ces viandes vers des débouchés spécifiques comme les boucheries, les rayons traditionnels de la grande distribution. Scabev et Privileg assurent ainsi l'activité cheville au sein du groupe Terrena viande.

### Des segments de valorisation variés correspondant à la diversité des viandes de gros bovins

La diversité des catégories de gros bovins conjointe à celle des types raciaux explique l'existence d'une gamme variée de viande bovine. Ces différentes viandes sont valorisées sur des segments très variés :

Origine de la viande	Débouché
Jeunes bovins race à viande	Export UE dont Italie et Grèce : carcasse, sous vide Marché national
Vaches et jeunes bovins laitiers	Marché national : RHD et libre service GMS (différents degrés de transformation et d'élaboration) Export UE (Allemagne)
Femelles race à viande	Marché national et local : boucherie, rayon traditionnel et libre service en GMS (de la cheville à l'UVC)

### **Maîtriser le potentiel de naissance et d'engraissement sur toute la région**

La spécificité de l'élevage bovin en Pays de la Loire réside bien dans cette dichotomie : fort potentiel de naissance et production d'animaux finis importante. La filière s'accorde à dire qu'il faut maintenir ces 2 volets. L'étude des effectifs présents montre que le cheptel de souche allaitant se maintient, voire progresse légèrement (+3 000 VA entre mai 2006 et mai 2007). La conservation sur le territoire du potentiel de vaches allaitantes permet d'envisager plus sereinement l'avenir du naissance. L'activité d'engraissement, plutôt en perte de vitesse ces dernières années, montre des signes de redémarrage depuis le début de l'année 2007 (+15 % de production de jeunes bovins mâles sur le 1<sup>er</sup> semestre 2007 par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2006). Mais les actions mises en place suffiront-elles pour enrayer la baisse de production ?

Face aux risques que représentent le recul de l'engraissement, les difficultés à la transmission d'exploitations allaitantes (quid du devenir du cheptel souche ?), les discussions relatives à la réforme de la PAC et l'OMC, la tendance observée depuis 2006 pourrait-elle s'inverser ? De quels leviers dispose-t-on ?

L'ensemble de la filière échange pour tenter de sécuriser la production d'animaux jeunes (contrats OP / abatteurs). La filière doit également œuvrer à ce que, in fine, les vaches présentes ne disparaissent pas de la ferme Pays de la Loire. Ces reprises représentent un investissement important en capitaux pour le repreneur. Pour faciliter ces reprises, des « plans naisseurs » sont développés par les OP.

### **Connaître l'offre et la demande**

L'organisation de la filière et l'optimisation des marchés passeront par la connaissance de l'offre et de la demande. La prospective sur l'évolution du cheptel est nécessaire à la fois pour mieux valoriser les animaux à sortir et être en mesure de proposer aux consommateurs français ou étrangers des produits adaptés à leur demande. Un outil régional, en cours de tests, sera prochainement disponible pour la filière. Les outils d'abattage pourraient également partager avec la production leur analyse de l'évolution des marchés intérieurs et exports à court et moyen terme. En somme, il est essentiel de renforcer les relations et les échanges au sein de la filière viande bovine pour aider à améliorer notre pouvoir concurrentiel.

### **Améliorer la régularité des sorties de vaches laitières**

La maîtrise de l'écart entre pic et creux de production est un enjeu important. Il convient aux OP de s'organiser pour « étaler » les sorties pour pouvoir répondre au besoin régulier de viande bovine. Quels moyens prévoir pour limiter les pics ? Plusieurs niveaux d'actions sont envisageables : un renforcement de la sensibilisation collective des producteurs de vaches laitières (gains possibles à avancer ou retarder les sorties de ces animaux) et le développement des systèmes de contractualisation entre OP et abatteur.

### **Poursuivre les efforts sur l'engraissement et la finition des animaux**

Même si des efforts substantiels ont été réalisés pour abaisser les âges à l'abattage et les poids de carcasses notamment des jeunes bovins, il reste des progrès à faire sur les poids de carcasses des femelles de réforme race à viande et l'état d'engraissement et le tarissement des vaches laitières. Les messages doivent transiter par les techniciens d'élevage d'OP ou d'organismes techniques et pourraient être relayés par une campagne d'informations à destination des éleveurs et des OPA.

### **Faire connaître la filière et ses actions**

Nul doute que la pérennité de la filière viande bovine passe par capacité de celle-ci à attirer des jeunes vers la production, vers les organismes économiques ou techniques, vers les outils d'abattage. Il ressort des enquêtes et des discussions un besoin de mieux informer les jeunes sur la filière viande bovine : Les différents maillons de la filière ont également intérêt à valoriser les nombreux efforts qu'ils ont réalisés (qualité, traçabilité...) en les faisant mieux connaître auprès du grand public.

### **Poursuivre les travaux de recherche**

Dans les années à venir, les éleveurs devront se maintenir à un niveau de compétitivité élevé. C'est la raison pour laquelle, les acteurs de la filière misent sur les travaux de recherche appliquée pour diffuser aux éleveurs des leviers d'actions à mettre en place et asseoir la pérennité des exploitations. Il apparaît notamment important de poursuivre les travaux engagés autour de la connaissance des coûts de production. Ces investissements dans la R&D concernent également l'aval. De nombreux efforts, déjà produits, seront poursuivis dans les domaines de la nutri-santé, de la praticité...

### **Améliorer la capacité des produits à satisfaire la demande**

Le consommateur est devenu changeant et est plus exigeant aujourd'hui. Il demande que ce qu'il consomme soit diététiquement « sain » tout en étant gustativement irréprochable, que le produit soit pratique à cuisiner ou à réchauffer et financièrement abordable. Une équation délicate à résoudre, mais qui irrémédiablement participera à maintenir la consommation de viande bovine.

#### Contacts :

#### **Services économiques des Chambres d'agriculture**

Loire-Atlantique : Tél. 02 40 16 37 25 (G. Le Maignan)  
Maine et Loire : Tél. 02 41 96 75 05 (M. Blourde)  
Mayenne : Tél. 02 43 67 37 08 (E. Moret)  
Sarthe : Tél. 02 43 29 24 28 (P. Labzae)  
Vendée : Tél. 02 51 36 82 89 (P.Y. Amprou)  
Pays de la Loire : Tél. 02 41 18 60 50 (G. Boismorin ;  
C. Goscianski)

#### **CRAPL**

Filière viande bovine : Tél. 02 41 18 60 25 (M. Delannoy)